

# Déclaration liminaire des élus Cgt au Comité d'Etablissement de DCNS Cherbourg

Monsieur le président du comité d'établissement,

Les élus Cgt au comité d'Etablissement tiennent aujourd'hui à mettre en avant trois sujets sur lesquels ils attendent de votre part une réelle prise en compte.

Concernant la reconnaissance de l'exposition des personnels Cherbourgeois à l'amiante, qui fait encore moins de doute après la découverte de câbles amiantés en juillet dernier. Vous avez retiré notre question de l'ordre du jour d'aujourd'hui. C'est pourtant dans cette salle que nous devrions débattre de ce sujet.

Nous vous demandons de nous apporter une réponse claire sur vos intentions, de nombreux personnels attendent.

Concernant les effectifs de DCNS Cherbourg, nous sommes effarés par les derniers chiffres. Avec 2331 effectifs inscrits au 31 aout 2013, nous avons perdu 113 personnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

Un rapide calcul prenant en compte les chiffres 2012 nous laisse à penser que nous pourrions perdre près de 250 personnels cette année, soit 10% de l'effectif !

Monsieur le directeur, vous dites aimer les usines, alors pourquoi détruire la nôtre ?

Enfin, la direction nous a récemment fait part de sa volonté d'ouvrir une négociation concernant l'Organisation du Temps de Travail. Nous avons demandé que le principe d'ouverture de cette négociation face l'objet d'un point à l'ordre du jour du CE et avons obtenu l'engagement du DRH. Nous constatons que ce point ne figure pas, comme convenu, dans l'ordre du jour.

Que vous nous fassiez part officiellement de vos intentions et objectifs dans le cadre de cette négociation est pour nous un préalable.

La majorité des syndicats se sont dernièrement opposés en central à la déréglementation des profils horaires. Localement, l'accord OTT que la Cgt a signé s'appuie sur la notion du volontariat des personnels.

Nous réaffirmons également notre opposition à la multiplication des horaires atypique, notamment parce qu'ils détériorent la santé des personnels.

C'est pourquoi nous vous demandons à quel moment vous comptez aborder ce sujet aujourd'hui, sauf à considérer que vous nous demandez de participez à une négociation, sans en connaitre les données de départ...

Merci de votre attention

Cherbourg, le 12 septembre 2013.